

Nîmes, le 05 juillet 2022

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION MARDI 05 JUILLET 2022

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
228628PE1	CEGIELSKI	FRANCOIS	NON ADMIS
226341PE1	HOUGARDY	TEDDY	ADMIS
202464TE1PE1	VIGOUREUX	LAURENT	ADMIS
221179PE1	ZENDJANE	SALAH	ADMIS
174161PE1	PERTUSA	MARYLOU	NON ADMIS
12914PE1	EZGHARI	ABDELMAJID	NON ADMIS

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de notes.

Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site de la préfecture du Gard dans la rubrique démarches simplifiées.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route



Nîmes, le 05 juillet 2022

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE VTC**

SESSION MARDI 05 JUILLET 2022

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
186124TE1	AOUDIA	KHALED	NON ADMIS
219759PE1	EL GOUAL SEBBAB	MARWANE	ADMIS
175273TE1	FREDJ	MAKAWI	ADMIS
121094PE1	GAZARI	ISSAM	ADMIS
215045	OUBAHA	TARIK	NON ADMIS
109464TE1PE1	MOKRINI	ABDEL	ADMIS

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de notes.

Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site de la préfecture du Gard dans la rubrique démarches simplifiées.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route



Nîmes, le 06 juillet 2022

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION MERCREDI 06 JUILLET 2022

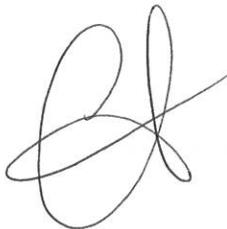
Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
231374	EL HOSSNI	NAJIM	NON ADMIS
216585PE1	BARTHELEMY	FABRICE	ADMIS
227487PE1	BRIDI	STEPHANIE	ADMIS

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de notes.

Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site de la préfecture du Gard dans la rubrique démarches simplifiées.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel métier

Professionnel de la route

